PREMIÈRE EXPÉDITION

BSMC
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT - DEUX ET LE QUATORZE AVRIL

A LA REQUETE DE :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE ALBERT THOMAS SISE 54-66 BIS RUE ALBERT THOMAS 93350 LE BOURGET agissant poursuites et diligences de son Syndic le Cabinet FONCIA CHADEFAUX LECOQ 13 rue du Docteur Pesqué 93300 AUBERVILLIERS.

EN VERTU:

1° De la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal d'Instance d'Aubervilliers le 15 octobre 2019.

2° D'un commandement de payer valant saisie immobilière de mon ministère en date du 25 mars 2022.

468240 - (1202/468240)

Acte : 168411

Je, Frank-Alain SZENIK **, Huissier de Justice, Associé à la Société Civile Professionnelle Frank-Alain SZENIK, Philippe MARTIN Sophie CAILLE et Pierre BEDDOUK Siège Social 22-24 Boulevard Jules Guesde à SAINT-DENIS, soussigné,**

Me suis rendu ce jour 66 bis rue Albert Thomas 93350 LE BOURGET, 1er étage porte gauche, avec pour mission de dresser un procès-verbal descriptif des lots 213 et 233 appartenant à cette adresse à

Et là étant assisté de Serrurier, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Sur place j'ai rencontré , propriétaire et occupant du logement ainsi déclaré qui a donné accès au logement.

Le logement comprend :

- une entrée,
- un WC,
- une salle de bains,
- deux chambres,
- une salle de séjour,
- une cuisine.

ENTREE

Sol, dalles plastiques.

Sur les murs, peinture et habillage lambris.

Plafond, lambris.

Un récepteur d'interphone.

Un placard deux portes coulissantes.

WC

Sol, carrelage.

Sur les murs et plafond, panneaux en PVC.

Une cuvette de WC à l'anglaise avec lunette et abattant alimentée par une chasse à effet d'eau.

SALLE D'EAU

Sol, carrelage.

Sur les murs et plafond, peinture, faïence partielle.

Une cabine de douche.

Un lavabo sur colonne avec robinet mitigeur.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec fenêtre deux battants, un verre dormant et persiennes sur jardin.



Photo 1

CUISINE

Sol, carrelage.

Sur les murs, peinture.

Plafond, plaques en polystyrène.

Un ensemble de placards et éléments muraux, plan de travail. Un évier un bac, un égouttoir avec robinet mitigeur.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec deux verres dormants et une fenêtre un battant et persiennes.

Une chaudières à gaz de marque ELM LEBLANC.



Photo 2

SALLE DE SEJOUR

Sol, dalles plastiques.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec deux verres dormants, une fenêtre un battant PVC avec double vitrage et persiennes et par une porte-fenêtre deux battants PVC avec double vitrage et persiennes sur balcon.

CHAMBRE

Sol, parquet flottant.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Un placard encastré deux portes.

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres.

CHAMBRE A GAUCHE

Sol, parquet flottant.

Sur les murs et plafond, peinture.

Un radiateur de chauffage central.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée avec deux verres dormants et une porte-fenêtre deux battants en PVC avec double vitrage et persiennes sur balcon.

Le logement est équipé d'une installation de chauffage central individuel avec chaudière à gaz.

L'immeuble est élevé sur cave et comprend un rez-de-chaussée et quatre étages desservis par un escalier.



Photo 3

La façade et les parties communes présentent un bon état apparent.

Le lot 233 correspond à une cave en sous-sol portant le numéro 3.

me déclare qu'il occupe le logement avec sa famille.

J'ai procédé à la prise de trois photographies numériques intégrées au présent procès-verbal de constat.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent PROCES-VERBAL DE CONSTAT, pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent procès-verbal comporte 7 feuilles.

Frank-Alain SZENIK